



*Ce document a été produit avec le soutien financier de l'Union européenne. Les contenus de ce document engagent uniquement la responsabilité de ses auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position de l'Union européenne.*

## **Document final**

Atelier jeunesse

*organisé dans le cadre de l'initiative MAJALAT*

*24 avril 2019, Tunis*

L'atelier « jeunesse », organisé dans le cadre du projet MAJALAT le 24 avril 2019 à Tunis (Tunisie) a réuni 30 participants dont 28 jeunes (moins de 35 ans) issus de 12 pays méditerranéens (Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Palestine, Liban, Jordanie, France, Italie, Espagne, Libye, Syrie).

Lors du premier atelier jeunesse organisé en septembre 2018 (le document final est disponible [ici](#)), les participants ont identifié les priorités qui devraient être au cœur des politiques de l'UE et ont formulé plusieurs recommandations adressées à la Commission européenne. Les thèmes abordés étaient les suivants : les migrations, la lutte contre les violences, la santé sexuelle et reproductive, l'emploi et la formation professionnelle. Ce dernier point a particulièrement retenu l'attention des participants, car il s'agit d'une question transversale et d'un défi primordial pour les jeunes de la région. Le REF a donc décidé de s'associer à un partenaire du comité de pilotage du projet MAJALAT, l'Arab Campaign for Education for All, qui mène un travail de plaidoyer sur les questions liées à l'éducation. Une session de l'atelier a donc été construite à partir de leur expertise.

Cette journée d'atelier avait pour objectifs principaux de :

- Sensibiliser aux politiques de l'UE ayant un impact sur la région sud-méditerranéenne et d'informer les jeunes sur les politiques/priorités/programmes de l'UE en matière d'éducation
- Formuler des recommandations adressées à la Commission européenne en matière d'éducation

### **RENCONTRE AVEC LA DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE EN TUNISIE**

Une première session avait pour but d'informer les jeunes sur la politique européenne la Politique Européenne de voisinage et la manière dont elle est mise en place à une échelle nationale. Les participants ont pu bénéficier de présentations et échanger avec des fonctionnaires de la délégation autour de plusieurs sujets :

1. Politique européenne de voisinage et accord d'association UE-Tunisie, le partenariat privilégié et priorités stratégiques 2018-2020
2. Participation de la société civile dans le dialogue politique
3. Présentations thématiques : Education ; Partenariat pour la jeunesse ; Mobilité et migration ; Justice et lutte contre les violences



## DISCUSSIONS AUTOUR DES RESULTATS DE L'ATELIER JEUNESSE D'AMMAN (SEPTEMBRE 2018)

La deuxième session a permis de donner des éléments d'information sur le cadre régissant les relations entre l'UE et les jeunes du voisinage Sud de manière générale mais également de rappeler les priorités et recommandations établies par les participants du 1<sup>e</sup> atelier au sujet de l'emploi et de la formation, migration, santé sexuelle et reproductive, et lutte contre la violence.

En ce qui concerne :

- **L'emploi et de la formation** : les participants ont ajouté que l'UE devait favoriser les échanges de bonnes pratiques/initiatives Nord-Sud-Sud, en entrepreneuriat.
- **La migration/mobilité** : la mobilité est un droit et l'approche sécuritaire mise en place par l'Union européenne (augmentation des fonds pour endiguer les migrations, mise en place des accords de réadmission, externalisation des frontières) ainsi que la catégorisation des migrations (légitime/illégitime) sont à réfuter. Il est primordial de mettre systématiquement en lumière les violences subies pendant le parcours migratoire (agressions, trafics...) et nécessaire de réitérer la responsabilité des Etats sur la situation actuelle en Méditerranée. Au niveau de la mobilité, l'UE doit encourager financièrement les partenariats de mobilité Sud-Sud.
- **La Lutte contre la violence** : les violences n'émanent pas uniquement des pays du Sud. Les violences subies par les populations dans le Sud en raison du changement climatique sont à rappeler. Les Etats industrialisés, qui laissent des empreintes écologiques importantes doivent assumer leur responsabilité environnementale et reconnaître la dette écologique massive laissée. Des compensations aux Etats du Sud, principalement liées à l'émission de gaz à effet de serre, doivent être incluses dans l'Aide Publique au Développement.

## L'EDUCATION, UN ENJEU IMPORTANT POUR LES JEUNES DE LA REGION

La troisième session avait pour objectif de se familiariser avec les politiques de l'UE en matière d'éducation/emploi et les défis qui y sont liés. Rawan Ayash, de l'Arab Campaign for Education for all, a tout d'abord présenté l'aperçu de la situation de l'emploi et de l'éducation dans la région, en insistant sur l'importance donnée à cette dernière dans la région du voisinage Sud.

### ***L'emploi, l'éducation formelle et non-formelle***

Les jeunes de la région sud représentent près de 60 % de la population, et sont considérés comme la catégorie de la population dans laquelle il faut investir. Les évolutions sociales, économiques, démographiques et politiques au sud de la Méditerranée ont fait de l'enseignement et de la formation professionnelle des priorités pour la plupart des pays de la région. Ils peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre le chômage des jeunes tout en contribuant à l'inclusion et à la cohésion sociale. Cette préoccupation est aussi reflétée dans l'ODD n°4 qui appelle à assurer une éducation égale, équitable et inclusive et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Les gouvernements ont placé l'emploi des jeunes au premier rang des priorités politiques et adopté des mesures d'urgence soulignant l'importance de la lutte contre le chômage et l'égalité



professionnelle. Les politiques de création d'emplois durables, les politiques d'éducation et d'apprentissage tout au long de la vie ont fait l'objet d'une attention moindre.

Alors que le monde s'ouvre, le processus éducatif ne doit pas se limiter à ses quatre composantes de bases (étudiant, professeur, livre et environnement scolaire). Il est primordial d'être innovants dans les moyens et les outils pédagogiques mis en place. L'éducation non formelle<sup>1</sup> revêt une importance particulière de nos jours car la plupart des employeurs exigent des compétences qui en relèvent (aptitude à travailler en équipe, autonomie et sens de l'initiative, sensibilité culturelle...). Celles-ci sont difficilement acquises dans le cadre de l'éducation formelle<sup>2</sup> dont la visée reste principalement la formation et la délivrance d'un diplôme. Ce dernier ne garantit pas non plus nécessairement un emploi. L'élévation du niveau d'instruction tend même à aller de pair avec une augmentation du taux de chômage.

### ***La complexité du cadre décisionnel et la centralisation des systèmes d'éducation et de formation***

La difficulté de mettre en place des politiques éducatives pouvant palier au chômage des jeunes résulte du fait que la plupart des pays du Sud de la Méditerranée ont des systèmes d'éducation et de formation très centralisés. Les partenaires sociaux et les autres acteurs sont rarement impliqués, ce qui aggrave l'inadéquation des compétences. Un certain nombre d'acteurs peuvent être amenés à être mobilisés : les apprenants, les enseignants et les formateurs, les ministères, les organisations d'employeurs, les autorités locales et la société civile. Assurer une bonne gouvernance dans l'emploi et la formation professionnelle est une tâche difficile car il s'agit d'un domaine politique complexe situé à la croisée de l'éducation, de la formation et des politiques sociales, économiques et du marché du travail (ETF, 2013)<sup>3</sup>.

Anissa Ben Aziza, de la Coalition tunisienne pour l'éducation, a par la suite donné un aperçu des priorités et programmes de l'UE en matière d'éducation et d'emploi, en lien avec la région.

Les projets dans le domaine de la jeunesse sont financés par des enveloppes bilatérales au titre des programmes indicatifs nationaux de la PEV et de la coopération régionale euro-méditerranéenne. L'UE n'a pas de stratégie globale à l'égard des jeunes de la région. Les principales politiques de coopération entre l'UE et les pays partenaires voisins sur l'éducation sont : la Politique Européenne de Voisinage, Europe 2020 : Une stratégie européenne pour une croissance intelligente, durable et inclusive (2010), Communication from the Commission to the European Parliament, the European Council, the Council,

---

<sup>1</sup> « L'éducation non formelle recouvre tous les programmes et processus sociale planifiés, destinés aux jeunes et visant à améliorer un ensemble d'aptitudes et de compétences, en dehors du cursus éducatif officiel (dans les lieux tels que les organisations de jeunesse, les clubs de sport, les groupes de théâtre et les associations) ». Définition du CoE : <https://www.coe.int/fr/web/european-youth-foundation/definitions>

<sup>2</sup> « L'éducation formelle renvoie au système éducatif structuré, qui s'étend du primaire (et dans certains pays du préscolaire) à l'université et qui englobe des programmes spécialisés de formation technique et professionnelle » Définition du CoE : <https://www.coe.int/fr/web/european-youth-foundation/definitions>

<sup>3</sup> European Training Foundation, *Governance arrangements for vocational education and training in ETF partner countries Analytical overview 2012–17*, p. 1.



the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions – Mobilising, connecting and empowering young people: a new European Union youth strategy, ERASMUS+.

S'ajoutent également des programmes spécifiques portés par la **DG Education et culture (EAC)** : **Erasmus +** (soutien à la réforme des universités et la mobilité des étudiants et des professeurs) ; **Education non formelle** (soutien aux jeunes à travers des échanges de courte durée et des activités de volontariat) et la DG NEAR. La Fondation européenne pour la formation (ETF) contribue à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation de politiques et de programmes visant à : promouvoir la mobilité sociale et l'inclusion sociale, réformer les systèmes d'éducation et de formation, mieux équilibrer les capacités de ces systèmes avec les demandes du marché du travail.

Les participants ont ensuite été divisés en 3 sous-groupes afin de s'accorder sur des recommandations en matière d'éducation à trois niveaux, présentées ci-dessous.

## Education et emploi

### Recommandations

1. Appuyer le développement de nouvelles approches/programmes afin de permettre, au sein des systèmes éducatifs traditionnels, l'acquisition de compétences professionnelles et de savoirs faire issus de l'éducation non formelle (projets de bénévolat au sein des communautés...) permettant une meilleure insertion sur le marché du travail (à titre d'exemple, mettre en place une certification commune basée sur un bilan de compétences, d'acquis dans le cadre de l'éducation informelle, pouvant être valorisés lors de la recherche d'emploi → cadre mis en place ou en discussion, fait au niveau des pays membres de l'Union européenne → voir comment l'étendre au niveau européen
2. Améliorer et développer l'accès et l'offre en matière de formation technique et professionnelle pour les jeunes mais également tout au long de la vie
3. Impliquer les jeunes et les OSC dans la conception et l'évaluation des programmes de l'UE en matière d'employabilité et d'éducation → partis du principe qu'il y a beaucoup de programmes, qui ciblent peu de jeunes, et que certains en sont exclus et que ces jeunes là doivent participer à la définition des besoins

## Education et mobilité

### Recommandations

1. Mettre en place des activités de sensibilisation sur les projets éducatifs mis en place par l'UE et promouvant la mobilité des jeunes afin qu'ils soient connus et accessibles à tous
2. Offrir aux citoyens du voisinage Sud la possibilité de faire valider leurs aptitudes et compétences et d'obtenir des qualifications complètes ou partielles en Europe
3. Développer et promouvoir plus largement les programmes qui faciliter la mobilité des jeunes des pays du voisinage Sud vers les pays de l'UE pour des objectifs d'éducation et de renforcement des capacités



4. Généraliser le service volontaire entre les pays du voisinage Sud et les pays de l'UE pour renforcer les relations, l'échanger des cultures/expériences

5. Rechercher davantage de partenaires et d'autres méthodes pour mettre en œuvre les projets de partenariat avec l'UE dans le domaine de l'éducation dans les pays du voisinage Sud en crise, au lieu de les mettre en veille (Libye, Syrie)

6. Développer des programmes d'échanges et de formations Nord-Sud et faciliter l'accès à l'éducation entre les universités du Nord et du Sud en renforçant les partenariats entre les universités dans le cadre de programmes éducatifs tels que les bourses Erasmus Mundus

## Stratégies éducatives

### **Recommandations**

1. Encourager la mise en place d'une feuille de route régionale sur les stratégies éducatives, puis les mettre en place en niveau national, en s'appuyant sur les acteurs locaux et plusieurs parties prenantes : les apprenants, les enseignants et les formateurs, les ministères, les organisations d'employeurs, les autorités locales et la société civile

2. Inviter l'UE à soutenir les programmes qui promeuvent l'éducation non formelle et renforcer les partenariats avec les ONG locales dans des projets liés à l'éducation et au renforcement des capacités

3. Soutenir tout particulièrement des initiatives de formations non-formelles et professionnelles à destination de jeunes déscolarisés/défavorisés